

AI Index: PRE 01/255/2009
02 July 2009

Pakistan. Plus de deux millions de personnes vivent dans des conditions déplorables en-dehors des camps pour personnes déplacées

Les autorités nationales et régionales du Pakistan doivent immédiatement venir en aide aux deux millions de personnes qui ont fui les combats dans le nord-ouest du Pakistan mais n'ont pas accès à l'aide distribuée dans les camps officiels de personnes déplacées, a déclaré Amnesty International ce jeudi 2 juillet 2009. En particulier, le gouvernement pakistanais doit veiller à ce que les personnes d'origine pachtoune qui fuient les combats ne soient pas victimes de discrimination au moment de la distribution de l'aide.

« L'intensification des combats dans le Waziristan-Nord et le Waziristan-Sud a provoqué des déplacements massifs de population dont le gouvernement avait dit qu'ils ne dureraient que quelques semaines et qui semblent désormais devoir durer des mois sans amélioration en vue pour les millions de personnes concernées, a déclaré Sam Zarifi, directeur d'Amnesty International pour la région Asie-Océanie. La grande majorité des personnes déplacées vivent en-dehors des camps officiels où les organisations humanitaires fournissent un abri, de la nourriture et de l'eau à ceux qui en ont besoin. »

Près de 90 % des personnes déplacées n'ont pas accès à ces camps et vivent entassées avec les personnes qui les ont accueillies ou dans des bidonvilles qui existaient auparavant et des bâtiments abandonnés. Dans de nombreux cas recensés par Amnesty International, trois ou quatre familles sont venues se réfugier chez un ménage pour qui il devient alors particulièrement difficile de trouver suffisamment de nourriture et d'eau potable pour tout le monde. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a émis un avis de risque de maladies contagieuses au moment des grandes chaleurs et de la mousson.

« Le gouvernement pakistanais doit fournir l'aide nécessaire à ces deux millions de personnes déplacées, et à leurs hôtes », a déclaré Sam Zarifi.

Les conditions de vie sont particulièrement difficiles pour les personnes déplacées qui sont allées se réfugier dans d'autres provinces du Pakistan.

Amnesty International a enregistré plus d'une vingtaine de cas de personnes déplacées d'origine pachtoune à qui l'on a dit qu'elles ne pourraient rien louer, ni bénéficier de soins médicaux, ni mettre leurs enfants à l'école tant que des contrôles d'identité n'auraient pas été effectués, ce qui peut s'avérer très difficile pour de nombreuses personnes ayant perdu leurs papiers en fuyant de chez elles. La situation est particulièrement difficile pour les femmes seules ou chefs de famille du fait que dans les régions du nord-ouest du Pakistan contrôlées par les talibans, nombre d'entre elles étaient privées de pièce d'identité.

La situation semble particulièrement tendue dans la province du Sind où des groupes politiques locaux ont

fait courir le bruit que l'arrivée de Pachtounes constituait une menace pour la population. Selon des associations locales, plus de 200 000 personnes déplacées sont arrivées dans plusieurs villes de cette province – Jamshoro, Kotri, Sukkhar – venant s'ajouter aux millions de Pachtounes vivant déjà à Karachi, la plus grande ville du Pakistan.

Un des dirigeants du Parti nationaliste sindhi, un groupe local s'opposant à ce que de l'aide soit fournie aux personnes déplacées, a déclaré à Amnesty International : *« Les nationalistes du Sind sont opposés à l'arrivée de personnes en provenance de la province de la Frontière du Nord-Ouest ou de tout autre lieu parce que les Sindhis sont en train de devenir minoritaires dans leur propre province. Nous craignons qu'une fois que ces personnes déplacées se seront installées dans le Sind elles n'en repartent plus et portent préjudice à notre économie. Nous ne permettrons pas que d'autres personnes que des Sindhis occupent notre terre. »*

« Des personnes ayant tout perdu en raison des combats sont désormais traitées comme des citoyens de seconde classe dans leur propre pays, a déclaré Sam Zarifi. Le gouvernement central et les autorités locales doivent veiller à ce que toutes les personnes déplacées à l'intérieur du Pakistan, quels que soient leur origine ethnique ou l'endroit dont elles viennent, soient traitées dans le respect des Principes directeurs des Nations unies relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays et reçoivent la nourriture, l'eau, l'abri et les soins dont elles ont besoin. »